

PERSPECTIV...EMPLOI

Association Intermédiaire agréée le 30/09/94 par l'arrêté Préfectoral 94 DAE 3.24
Agrément Simple : 2007/1/77/007 du 1er Janvier 2007 – SAP398705137
Capacité Juridique 9048 Sous-préfecture de Meaux – SIRET 398 705 137 00030

Siège Social : En Mairie
77410 – FRESNES SUR MARNE

Accueil et Correspondance :
5, Avenue Pasteur
77410 CLAYE SOUILLY
Tel : 01.60.26.85.98./ 01.60.26.22.22

OFFRE EMPLOI - AIDE A DOMICILE (H/F) **CLAYE SOUILLY / DAMMARTIN / VILLEPARISIS / MITRY MORY**

MISSIONS:

Les missions d'un (e) aide à domicile varient en fonction de la demande du client. Assurer l'entretien du domicile principalement ainsi que le repassage, mais aussi faire la vaisselle et de ranger la cuisine, d'aller faire les courses avec la personne.

Ponctuellement, l'aide à domicile peut éclairer le bénéficiaire sur une démarche administrative ou un courrier officiel auquel il faut répondre.

Chacune de ces missions exercées au domicile du bénéficiaire est l'occasion également de discuter avec la personne, et de rompre ainsi un éventuel isolement.

Un(e) aide à domicile travaille chez des particuliers. Au cours d'une journée de travail, l'aide à domicile enchaîne les déplacements d'un client à un autre.

Avoir le permis de conduire et être véhiculé (e) s'avèrent souvent indispensables.

INFORMATIONS :

- Contrat à durée déterminée - 24 Mois (Contrat public éligible à l'IAE)
- Durée du travail : 30h (Horaires variables)
- Salaire : Horaire 11,65/12,67€ / mois + Déplacements
- Qualification : Employé non qualifié
- Secteur d'activité : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
- Permis B - Véhicule léger
- En fonction d'un nombre important des demandes de missions nous pourrions recruter jusqu'à 8 postes (aide à domicile)

PROFIL SOUHAITE:

Expérience / Compétences

- Débutant accepté
- Dépoussiérer les sols, les tapis, les meubles, les objets et aérer, désodoriser les pièces .Cette compétence est indispensable
- Règles d'hygiène et de propreté Cette compétence est indispensable

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie, d'assiduité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités
- Faire preuve de discrétion